

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire

Assemblée mondiale de citoyens

Lille – 2 au 10 décembre 2001

Groupe thématique

Gouvernance et Environnement

La discussion a commencé par un tour de table où chacun a présenté ce qui s'était dit la veille dans le groupe socio-professionnel auquel il avait participé.

Nous résumons le débat très diversifié en distinguant quatre grands axes :

1) Les intérêts économiques priment sur les considérations écologiques : les "ressources naturelles" qu'on devrait plutôt appeler biens naturels ou encore biens communs sont exploités sans que ne soient pris en considération les conséquences à moyen et à long terme. Ceci est vrai, à des degrés divers, dans la majorité des pays. Et tous les pays sont déjà ou seront concernés par les conséquences - non seulement par les conséquences des actions locales, mais aussi par les conséquences des actions destructrices dans d'autres parties du monde. Dans le domaine de l'environnement, les actions locales ont des répercussions au niveau global !

La raison principale des comportements irresponsables est l'ordre économique actuel qui accorde un pouvoir toujours plus important aux puissances financières, notamment aux multinationales obligées à obtenir toujours plus de profits, aux dépens des équilibres écologiques.

Dans les pays du Sud, la destruction de l'environnement est souvent la conséquence d'acteurs économiques qui profitent des réglementations encore moins évoluées que dans les pays du Nord ; mais la pauvreté d'une grande partie de la population la conduit à consommer les ressources naturelles sans veiller aux capacités de régénération naturelle (des bois, du sol...). Il est impératif de ne jamais dissocier les problèmes de la protection de l'environnement des questions sociales et économiques ! Il faut toujours en même temps résoudre les problèmes de la faim et de la misère matérielle.

L'acceptation d'un certain nombre de conventions internationales n'est qu'un premier pas. Il faut ensuite lutter pour qu'elles soient vraiment appliquées. Souvent, les acteurs économiques ont assez d'influence pour faire prédominer leurs intérêts - au niveau international, au niveau national et même au niveau local.

Un autre aspect important : les intérêts économiques ne poussent pas encore les sociétés à adopter un autre style de vie que celui qui règne actuellement dans les sociétés du nord, caractérisé par l'importance de la consommation matérielle et le gaspillage. "Si nous voulons étendre ce train de vie aux six milliards d'hommes, il nous faut deux autres planètes", dit un participant. Un autre proposait de lier la réduction du gaspillage, le changement de style de vie dans les pays du nord aux exigences d'un contrôle démographique au Sud.

2) Pourtant, il existe, au niveau local, des expériences prouvant que des alternatives sont possibles. Plusieurs participants ont cité des exemples (voir, entre autres, le chantier "gestion intégrée des territoires" et celui sur la "gestion des sols"). Ces expériences sont le plus souvent liées à une évolution des formes d'exercice du pouvoir impliquant la subsidiarité active, la participation des habitants.

3) La conscience sur les problèmes écologiques n'est point assez développée. Plusieurs participants ont souligné que l'éducation à l'environnement est nécessaire non seulement pour les enfants, mais pour tout le monde, même pour les responsables politiques. Le chantier "éducation à l'environnement" a élaboré de nombreuses propositions à cet égard. Comment populariser l'idée que la protection de l'environnement est une priorité absolue ? La proposition la plus originale d'une participante slovaque : il faut demander aux Nations Unies d'organiser un concours s'adressant aux

écrivains de talent pour que ceux-ci créent un héros écologique aussi captivant que "Harry Potter."

L'éducation à l'environnement suppose une éducation politique dans le sens noble du terme. Il s'agit aussi de transmettre des compétences et des moyens conceptuels pour prendre activement part à la prise de décision politique.

4) Les gouvernements n'assument pas les responsabilités qui leur incombent, notamment pour la préservation de l'eau, des mers, des forêts, des sols... Parfois ils sont minés par la corruption ou ils se laissent dominer par des lobbies divers. Ils font rarement appliquer, de façon conséquente, les conventions internationales. Plusieurs participants ont pourtant cité des exemples positifs, par exemple en Chine, en Macédoine... Mais ce sont le plus souvent les initiatives des ONG qui font connaître les problèmes, qui essaient d'y faire face et de mettre les autorités devant leurs responsabilités. C'est le cas, en Inde, dans la lutte contre la pollution du Ganges.

La protection de l'environnement exige l'implication de femmes et d'hommes courageux n'obéissant pas aux intérêts des acteurs économiques privés et ne défendant pas les intérêts de gouvernements peu responsables. Ils doivent être indépendants à tous les égards, aussi financièrement. ONG, instituts de recherche indépendants, parfois des personnalités seules ayant une autorité morale reconnue peuvent faire changer les choses. Il est indispensable que les gouvernements coopèrent avec la société civile pour obtenir un changement des pratiques destructrices. La transformation des relations entre les hommes et la biosphère implique la transformation des formes de gouvernance.